

FRANCE – La Région Auvergne entre deux feux

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/01/2007

Le 20 novembre 2006, la commission permanente du Conseil Régional Auvergne a décidé d'accorder une subvention au programme "Semences de demain" du pôle de compétitivité Céréales Vallée d'un montant de 700 000 euro (sur trois ans). Ce projet "Semences de demain" a pour but de développer de nouvelles variétés de céréales. Parmi les membres fondateurs et partenaires de ce pôle on trouve : Limagrain, Biogemma, Meristem Therapeutics, BASF, NutriXo, l'Inra, connus pour leurs expérimentations de PGM. Or, l'Auvergne avait voté une délibération d'opposition aux PGM. Les associations demandent au Conseil Régional d'annuler cette subvention et de réaliser "une expertise fine et indépendante sur les finalités de ce programme [pour] garantir aux contribuables auvergnats que l'argent public ne sera pas utilisé pour des PGM". Une manifestation et une cyber-action [1] (6733 participants en quatre jours) ont été organisées. Au final, le CR a voté la mise en place d'un comité de suivi, composé de 21 membres et qui s'est réuni le 25 janvier 2007.

[1] <http://www.cyberacteurs.org/actions...>